Règlement du concours

“Si j’avais une baguette magique”

1. Organisateur

L’Alliance Française de Calgary, en partenariat avec les Alliances Françaises de Edmonton, Moncton, Toronto et Ottawa, organise un concours gratuit d'écriture d'histoires courtes, de bandes dessinées ou de mangas, destiné aux enfants et adolescents étudiants des Alliances Françaises du Canada, sur le thème “*Si j’avais une baguette magique*”.

2. Résumé

Le concours a pour but d'encourager la créativité, le goût de la lecture et l'expression écrite des enfants et adolescents.

Le thème de cette édition est “*Si j’avais une baguette magique*”. Toute histoire hors sujet pourra être écartée par le jury.

3. Catégories du concours

Les participants concourent dans l'une des catégories suivantes, selon leur âge :

- Catégorie 1 = 6-8 ans
- Catégorie 2 = 9-11 ans
- Catégorie 3 = 12-15 ans
- Catégorie 4 = 16-18 ans

Toute participation d'un mineur suppose l'accord préalable de son représentant légal, matérialisé par le formulaire d'autorisation joint au dossier d'inscription. Une participation sans autorisation signée sera écartée.

Les membres du jury, les salariés de l'organisateur et leurs familles proches ne peuvent pas concourir.

4. Nature des textes attendus

Le texte doit être une œuvre de fiction originale, écrite en français, entièrement rédigée par l'enfant.

Un seul texte par participant. En cas d'envois multiples, seul le premier reçu sera retenu.

Le texte ne doit jamais avoir été publié, primé dans un autre concours, ni diffusé publiquement en ligne.

Sont interdits : les textes générés par une intelligence artificielle, les plagiats, les traductions et les récits reprenant des personnages protégés par le droit d'auteur.

Sont exclus les contenus violents, haineux, discriminatoires, à caractère sexuel, ou faisant la promotion de produits ou de marques.

5. Forme et présentation

Les productions doivent être scannées et envoyées au format PDF en suivant les instructions sur la page internet de l'Alliance Française où l'enfant/adolescent suit des cours ou a suivi des cours lors d'une session au cours des deux dernières années.

Pour les textes tapés : format A4, police de taille 12, interligne 1,5, au format PDF.

6. Inscription des participants

Le dossier de participation comprend deux éléments :

- l'autorisation parentale signée
- l'histoire

Le dossier est à envoyer avant le 30 janvier 2027 à 23h59 (heure Calgary).

Les dossiers incomplets, hors délai ou ne respectant pas la longueur maximale seront écartés sans recours.

7. Jury et critères d'évaluation

Le jury est composé d'au moins 2 membres pour la première phase de sélection pour le gagnant par catégorie et par Alliance Française.

Les textes sont évalués sur les critères suivants :

Imagination et originalité de l'histoire, 10 points

Respect et traitement du thème, 4 points

Construction du récit (début, milieu, fin), 4 points

Qualité de la langue, adaptée à l'âge et au niveau de l'auteur, 2 points

Les décisions du jury sont souveraines, sans obligation de motivation, et ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation. Le jury se réserve le droit de ne pas attribuer un prix si le niveau des textes reçus dans une catégorie ne le justifie pas.

8. Prix

Un prix est décerné dans chaque catégorie pour un gagnant. Un second prix est attribué au grand gagnant final (un désigné parmi tous les gagnants de toutes les catégories).

Les prix ne peuvent être ni échangés, ni cédés, ni convertis en espèces. Un prix non réclamé dans un délai de 3 mois après l'annonce des résultats est considéré comme abandonné.

9. Calendrier

Étape	Date
Ouverture des inscriptions	01/12/2026
Clôture de réception des textes	30/01/2027
Délibération du jury	01/02/2027 - 28/02/2027
Annonce des résultats	Courant mars – grand gagnant 16/03/2027

Les lauréats sont prévenus individuellement par courriel ou par téléphone. Les résultats sont ensuite publiés sur les sites des Alliances Françaises participantes.

10. Droits sur les textes

Chaque enfant reste pleinement propriétaire de son histoire. En participant, le représentant légal autorise l'organisateur à reproduire et diffuser gratuitement le texte primé, à des fins non commerciales de promotion du concours (site internet, réseaux sociaux, expositions).

Le nom de l'auteur — prénom et initiale du nom, sauf demande contraire — sera systématiquement mentionné.

Cette autorisation ne prive l'auteur d'aucun de ses droits : il reste libre de publier son texte ailleurs.

11. Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de perte, de retard ou d'altération d'un envoi électronique, ni d'un dysfonctionnement technique indépendant de sa volonté.

Il se réserve le droit d'écourter, de reporter, de modifier ou d'annuler le concours en cas de force majeure, sans que sa responsabilité puisse être engagée. Toute fraude, notamment une aide adulte substantielle ou un plagiat, entraîne l'exclusion immédiate du participant et, le cas échéant, le retrait du prix attribué.

12. Acceptation du règlement

La participation au concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement par le participant et son représentant légal. Le règlement est consultable gratuitement sur chaque page dédiée au concours sur les sites internet des Alliances Françaises participantes et adressé sur simple demande écrite.

13. Contact

Pour toute question : Sarah DEHEZ – sarah@afcalgary.ca